PARIS

Evaluation des opérations d'aménagement durable de la ville de Paris

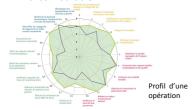
Maitre d'Ouvrage : Ville de Paris AMO Développement Durable : LesEnR

Durée de la mission :

juillet 2007 - 30 juin 2013

Objectifs de l'évaluation :

- Apporter aux élus et aux techniciens de la Ville de Paris des éléments d'appréciation sur le niveau des performances des opérations d'aménagement et sur leurs spécificités matière en développement durable
- Améliorer dans un processus itératif, la méthode de suivi et d'évaluation des opérations
- Analyse de la méthode de suivi et d'évaluation
- Optimisation de la méthode -Apports de l'outil OSE
- Assister la Ville de Paris pour la mise en place d'un « label » développement durable de ses opérations les plus exemplaires
- Améliorer les retours d'expérience de la direction de l'urbanisme sur les actions menées en matière d'aménagement urbain durable

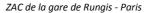




ZAC Claude Bernard - Paris



Lourmel Eglise - Paris









LesEnR réalise un audit des opérations d'aménagement durable parisiennes et accompagne la Ville de Paris dans ses réflexions sur la mise en œuvre d'un « label développement durable ».

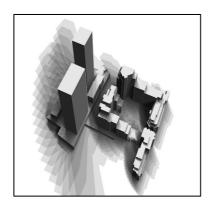
Dans le but d'encadrer ses opérations d'aménagement dans une démarche de développement durable, la Ville de Paris a mis en place un référentiel « Un aménagement durable pour Paris », accompagné d'un tableau de bord de suivi et d'évaluation. Ce référentiel permet, d'une part, d'orienter les chefs de projet de la Ville en proposant des solutions permettant d'atteindre les objectifs fixés par la Ville de Paris en terme de développement durable, et d'autre part, d'associer à chaque étape les partenaires internes et externes dans la mise en œuvre de ces objectifs. Sur la base de cet outil, la Ville de Paris souhaite évaluer les performances de ses opérations d'aménagement et approfondir les réflexions sur la mise en œuvre d'une labellisation Ville de Paris.

METHODOLOGIE D'EVALUATION DES OPERATIONS D'AMENAGEMENT

- 20 opérations d'aménagement durable auditées sur 3 ans (ZAC, projets de renouvellement urbain, opérations sur secteur diffus)
 - 2010 : ZAC Claude Bernard, ZAC Pajol, Lourmel Eglise, Château Rouge, Fréquel Fontarabie.
 - 2011 : ZAC Boucicaut, Saint Blaise, Gare de Rungis, Ourcq Jaurès.
- Pour chaque opération évaluée :
 - Visite du site
 - Entretiens avec les acteurs clés du projet (chef de projets, aménageur, AMO développement durable, élus, conseils de quartier,...).
 - Analyse des documents encadrant la démarche de développement durable de l'opération :
 - Charte de Développement Durable
 - 0 Cahiers de prescriptions
 - Charte chantier 0
 - Compte-rendu de concertation, ... 0
 - Tableau de bord de suivi de l'opération d'aménagement.
 - Evaluation des projets et identification de pistes d'amélioration



ZAC de Rungis - Mairie de Paris



Saint Blaise - Mairie de Paris



Lourmel Eglise - Mairie de Paris

